

Lundi 19 et mardi 20 mars 2018
Lyon, France

Colloque

**Le fait religieux dans l'entreprise :
perspectives internationales et comparées**



Maison Internationale des Langues et des Cultures (MILC)
Amphithéâtre
35 rue Raulin
69007 Lyon



www.cercriid.fr

Présentation

Loin d'être nouvelle, la question de la religion au travail se pose aujourd'hui de manière renouvelée. Le fait religieux s'affirme comme une préoccupation croissante dans le monde du travail, qu'il s'agisse pour les employeurs de faire face à des demandes plurielles de salariés ou pour les salariés de concilier préceptes religieux et pratique professionnelle. L'affaire Baby Loup, qui a défrayé la chronique judiciaire pendant six ans, a suscité des débats sans précédent. Ces disputes ont dépassé le seul objet classique de l'interprétation de règles de droit du travail par des juristes spécialisés pour devenir une question sociétale centrale. Leurs résonances mettent à jour une reconfiguration à l'œuvre des rapports entre l'État, les citoyens et la religion. Cette reconfiguration n'est ni achevée ni stabilisée, elle est en cours en France comme ailleurs. Car la réponse apportée par l'Assemblée plénière de la Cour de cassation le 25 juin 2014 à l'affaire Baby Loup n'a pas tari le contentieux. Les litiges se sont déportés vers les juridictions européennes. Les arrêts de la Cour de Justice de l'Union européenne, rendus à l'initiative des Cours de Cassation belge et française, le 17 mars 2017, redéfinissent l'approche juridique de la question, désormais posée en termes de discriminations.

La reconfiguration à l'œuvre en France ne peut être isolée des évolutions qui sont en cours dans d'autres pays notamment européens. Le colloque permettra de confronter les différentes expériences nationales. Outre le cas français, seront présentées et confrontées les expériences allemande, américaine, belge, canadienne, espagnole, italienne, hollandaise, hongroise, portugaise, roumaine, suédoise et turque. Le colloque sera également l'occasion de s'interroger sur la conciliation des différentes approches européennes de la question religieuse (de la Cour européenne des droits de l'homme et de la Cour de Justice de l'Union européenne) et sur les pratiques des entreprises.

Coordination scientifique

Sylvaine Laulom, Professeure à l'Université Lumière Lyon 2, CERCRID (UMR 5137)

Inscription

Inscription gratuite mais obligatoire

Merci de retourner le bulletin d'inscription **avant le 15 mars 2018**, à Odile Brasier :
odile.brasier@univ-lyon2.fr

Journée éligible à la formation continue des avocats (3 demi-journées)

Contact

Odile Brasier

CERCRID

Université Lumière Lyon 2

E-mail : odile.brasier@univ-lyon2.fr

PROGRAMME

■ LUNDI 19 MARS 2018 (APRES-MIDI)

13h30 - Accueil des participants

14h / 14h15 - Ouverture du colloque

Nathalie Dompnier, Présidente de l'Université Lumière Lyon 2

Nicolas Jouan, Inspecteur du travail, responsable de projet à l'INTEFP

Sylvaine Laulom, Université Lumière Lyon 2, CERCRID (UMR 5137)

I - Les expériences nationales

Présidence : Sylvaine Laulom, Université Lumière Lyon 2, CERCRID (UMR 5137)

- **Le fait religieux dans l'entreprise et l'expérience belge**
Fabienne Kéfer, Université de Liège
- **Les suites françaises des arrêts de la Cour de Justice**
Florence Fouvet, Université Lumière Lyon 2

Discussion générale

15h45 / 16h15 - Pause café

Première table-ronde - Perspectives étrangères

Animation : Françoise Champeaux, Semaine Sociale Lamy

Participants : Tamás Gyulavári, Pázmány Péter Catholic University, Budapest, Hongrie ; José María Miranda Boto, Université de Santiago de Compostela, Espagne ; Nicola Gundt, Université de Maastricht, Pays-Bas ; Teresa Coelho Moreira, Université de Minho, Portugal

18h15 - Fin de la première demi-journée

■ MARDI 20 MARS 2018

9h - Reprise des travaux

II - Les expériences nationales

Présidence : Piera Loi, Université de Cagliari, Italie

- **Exigences professionnelles au sein des Eglises ou des organisations religieuses en Allemagne**
Judith Brockmann, Université de Hambourg
- **Le fait religieux dans l'entreprise et l'expérience canadienne**
Martin Dumas, Université Laval

Discussion générale

10h / 10h30 - Pause café

Deuxième table-ronde - Perspectives étrangères

Animation : Tamás Gyulavári, Pázmány Péter Catholic University, Budapest

Participants : Jenny Julén Votinius, Université de Lund, Suède ; Felicia Rosioru, Babes-Bolyai University, Cluj-Napoca, Roumanie ; Kübra Doğan Yenisey, Université d'Istanbul Bilgi, Turquie ; Sonia Fernández Sánchez, Université de Cagliari, Italie

- **Perspectives comparées : l'appréciation de la proportionnalité et du caractère raisonnable**
Piera Loi, Université de Cagliari

12h30 / 14h - Pause déjeuner

III - Perspectives européennes

Présidence : Emmanuelle Mazuyer, CNRS/Université Lumière Lyon 2, CERCRID (UMR 5137)

- **Le fait religieux dans l'entreprise : vers un dialogue des juges européens**
Jérôme Porta, Université de Bordeaux
- **Discriminations et aménagements raisonnables : perspectives comparées**
Marie Mercat-Bruns, CNAM/LISE-CNRS et Ecole de droit de Sciences Po

Discussion générale

15h30 / 16h - Pause café

Troisième table-ronde - Regards croisés sur les pratiques d'entreprise concernant les clauses de neutralité – le point de vue de l'administration du travail

Animation : Djaouida Séhili, Université Lumière Lyon 2, Centre Max Weber (UMR 5283)

Participants : Jérôme Corniquet, Directeur délégué - Pôle Travail Unité départementale des Bouches du Rhône DIRECCTE PACA ; Hilème Kombila, Juriste, spécialiste du droit de la non-discrimination international comparé ; Nadia Hamadache, Dirigeante du cabinet conseil « Concept RSE » ; et un représentant des relations sociales ADECCO

18h - Fin des travaux

Accès

Accès conseillé en transports en commun

- **Depuis la Gare Lyon Part-Dieu :**
tramway T1 Direction Debourg
arrêt Quai Claude Bernard
- **Depuis la Gare Lyon Perrache :**
tramway T1 Direction IUT Feysine
arrêt Quai Claude Bernard

